



APPRENTISSAGE

CAP « Construction de canalisations »

Ou

Titre professionnel

« Maçon voirie et réseaux divers »

(A pourvoir pour le 1^{er} septembre 2019)

CONTEXTE :

Dans le cadre de votre apprentissage, vous serez rattaché(e) au responsable « travaux en régie » au service assainissement / eau potable au sein d'une équipe de 4 personnes.

PROFIL	<ul style="list-style-type: none">• Vous portez un intérêt pour les travaux publics, voirie et réseaux divers.• Vous savez lire et comprendre un plan, respectez les règles d'hygiène et de sécurité et vous vous intéressez aux techniques de travaux VRD et maçonnerie.• Vous avez un bon relationnel, le sens de l'organisation et appréciez le travail en équipe
MISSIONS	
Réaliser divers travaux neufs ou de réparation et de maintenance des canalisations, branchements et organes annexes	<ul style="list-style-type: none">✓ Resceller des organes de voirie (regard de branchement individuel, regards de visite, etc...)✓ Réparer et réhabiliter des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales✓ Créer des regards de visite et des branchements individuels✓ Réparer et remplacer des canalisations et ouvrages de collecte✓ Poser des clapets anti retour✓ Dans le cadre des réfections de voirie des communes : procéder aux reprises éventuelles de✓ tabourets, branchements, création de regard, etc...✓ Dans le cadre de sollicitations des autres services de Grand Angoulême, communes :✓ réaliser tous travaux de maçonnerie et de terrassement✓ Entretien et nettoyage des engins, véhicules, outils pour les maintenir dans un état parfait de propreté et de fonctionnement✓ Mettre en place la signalisation de chantier✓ Remettre à la côte des tampons
Connaissance des techniques de travaux VRD et maçonnerie	

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative) à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
drh@grandangouleme.fr

Dépôt de candidature avant le 30 avril 2019

Pas d'engagement de pérennisation, à l'issue de la formation